

**Rencontre
de la prévention**



RÉNOVATION ET SÉCURISATION DU CENTRE DE TRANSFERT D'UN CTM

RETOUR D'EXPÉRIENCE BOBIGNY - CRAMIF

Mme Estelle CASPER, Chef de service Entretien et Propreté Urbaine des Espaces
Publics, ville de Bobigny

M. Stéphane MOUILLE, Conseiller de prévention, ville de Bobigny

Mme Valérie RENEVOT, Contrôleur de Sécurité CRAMIF





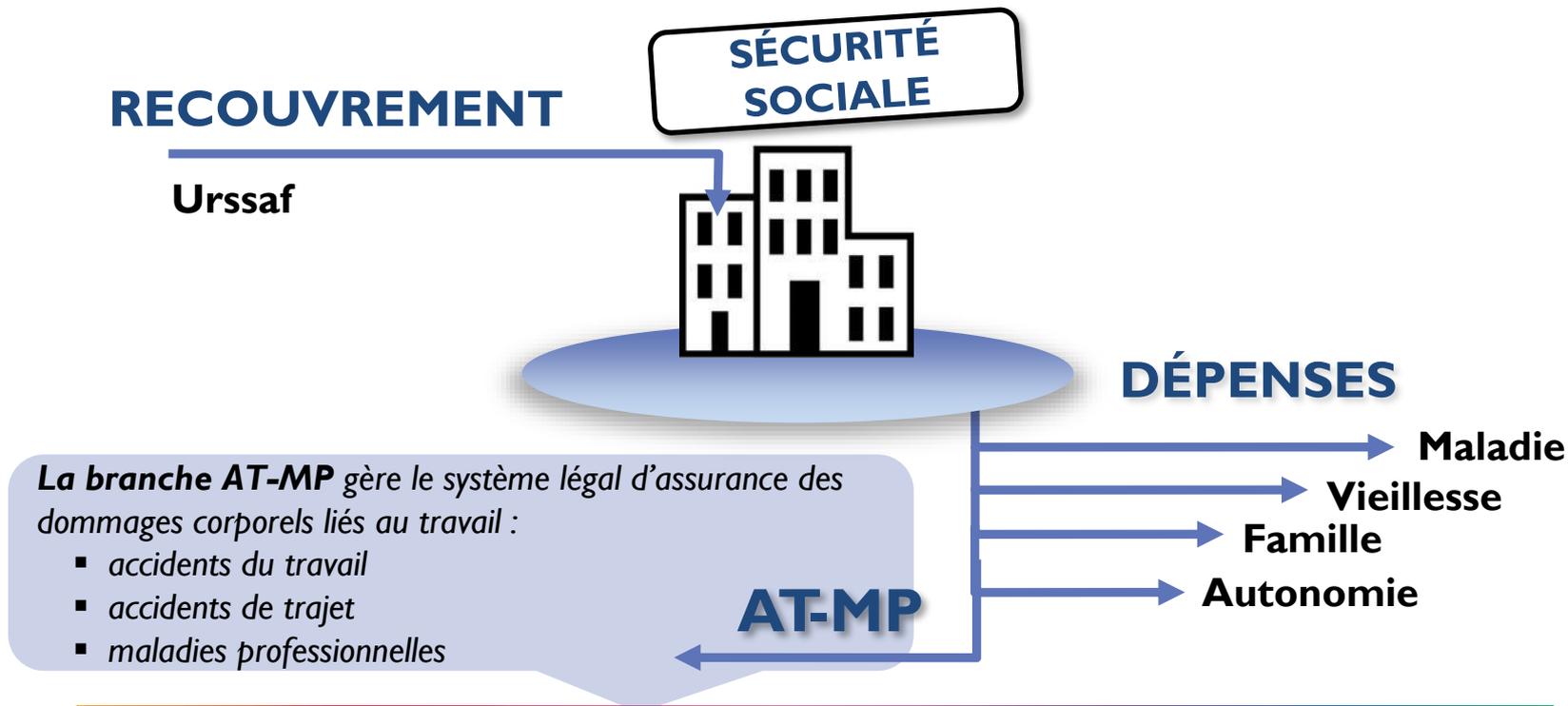
SOMMAIRE

- I. Présentation du service prévention de la CRAMIF**
- II. Présentation de la situation initiale du centre de transfert**
 - > Présentation de la commune
 - > Situation initiale et constats de risque
- III. Le projet de rénovation**
 - > Les objectifs du projet
 - > La méthodologie /réalisation de la conduite de projet
- IV. Intégration de la prévention des risques**
- V. Retour d'expérience : points de vigilance**
 - > Concernant la démarche
 - > Concernant le matériel
 - > Bibliographie

LA CRAMIF

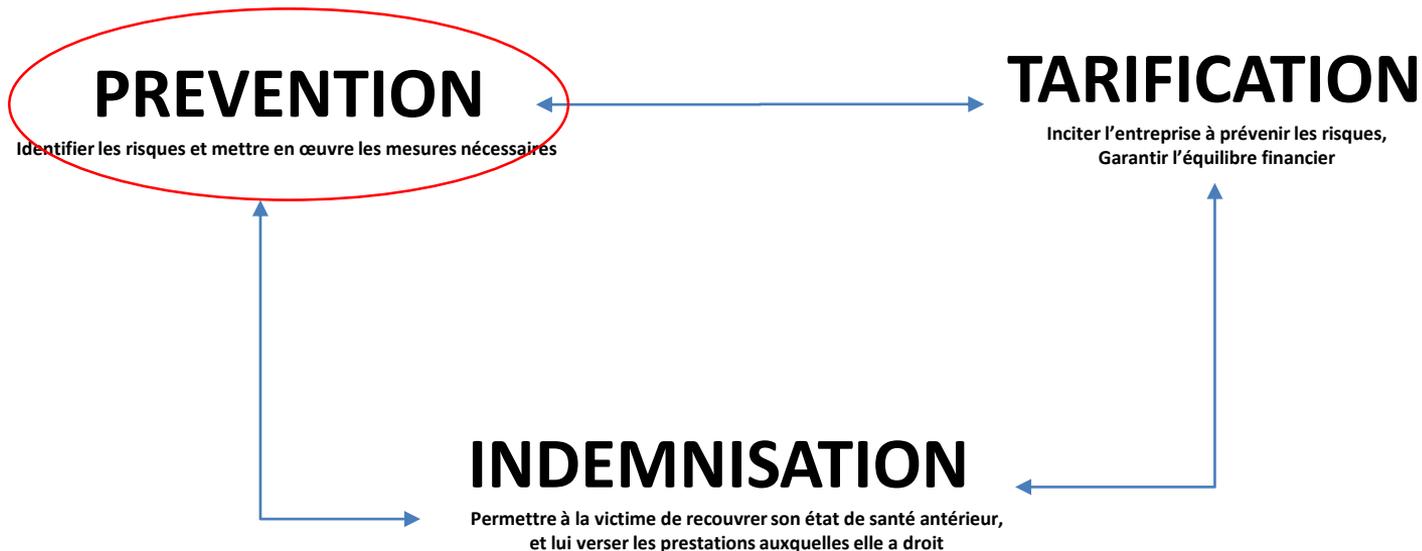
01

L'ASSURANCE MALADIE - RISQUES PROFESSIONNELS



L'ASSURANCE MALADIE - RISQUES PROFESSIONNELS

Trois missions



ORGANISATION / FONCTIONNEMENT

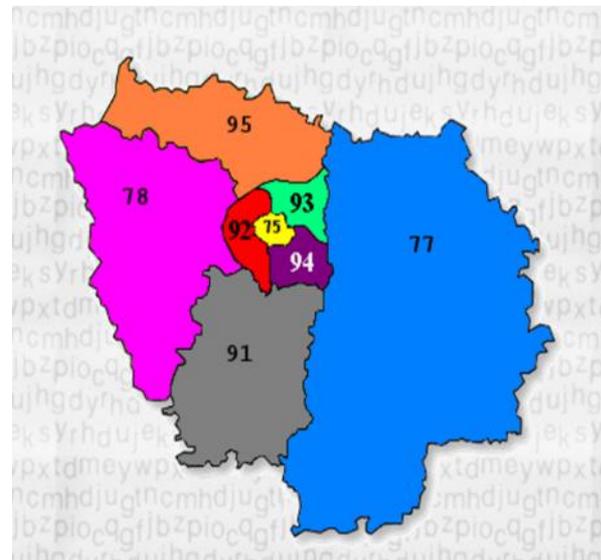
8 antennes départementales

- Antenne Prévention (Ingénieurs Conseils, Contrôleurs de Sécurité (BTP/IS), Assistantes administratives)
- Répartition des communes en secteurs entre Contrôleurs de Sécurité

3 laboratoires d'assistance technique :

- Centre de Mesures et de contrôles Physiques (CMP)
- Laboratoire de Toxicologie Industrielle (LTX)
- Laboratoire des Biocontaminants (LBC)

1 service de formation



PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DE LA CRAMIF

Contribuer à :

- Réduire le nombre et la gravité des AT/MP,
- Améliorer les conditions de travail des salariés.

En :

- Analysant les conditions de travail,
- Conseillant et accompagnant l'entreprise dans sa démarche de prévention
- Prescrivant si nécessaire toute mesure justifiée de prévention



L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

Centre régional
le de Risque

Maîtrisons ensemble vos risques professionnels
Santé et sécurité au travail

Nos missions de prévention
Conseil et accompagnement pour réduire les situations dangereuses
Attribution d'aides financières favorisant la mise en œuvre de mesures de prévention
Information et formation sur les risques professionnels

- **Modalités d'interventions :**
- **Entreprises ayant des salariés au régime général**
- **Sur sollicitation (Entreprise, CSE, salariés)**
- **Sur signalement (MDT, IT ,)**
- **Ciblage national / régional**
- **Ciblage local selon sinistralité**
- **Demande d'aides financières**
- **Visite inopinée**

<https://formation-prev.fr/cramif>



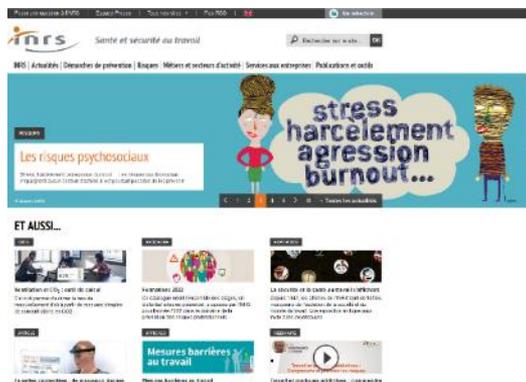
Offre de formation 2024
Cramif

Prévention des risques professionnels

[CRAMIF \(www.cramif.fr\)](http://www.cramif.fr)

[INRS \(www.inrs.fr\)](http://www.inrs.fr)



Nos dossiers thématiques

ACCUEIL DES JEUNES ET NOUVEAUX EMPLOYES	▼
AMIANTE	▼
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	▼
CENTRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE	▼
CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ (ICACES)	▼
COLLECTE DES DÉCHETS	▼
COMMERCE	▼
INTÉRIER	▼
PRÉFABRICATION DES PRODUITS EN BÉTON	▼
RISQUES CHIMIQUES	▼
RISQUES DE CHUTES	▼
RISQUE ROUTIER	▼
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	▼
STRESS AU TRAVAIL	▼
TMS	▼
TPE - RESTAURATION	▼

Une offre documentaire au service de la performance des entreprises. Retrouvez notre documentation classée par thèmes pour prévenir les risques professionnels dans votre entreprise.

Découvrez notre médiathèque

La médiathèque de la Cramif dédiée aux risques professionnels garantit au public une information accessible et adaptée.

Elle met à votre disposition des ressources fiables, actualisées et gratuites en s'appuyant sur :

- ▶ un fonds documentaire technique et juridique
- ▶ le réseau documentaire de l'Assurance Maladie - Risques professionnels

Une documentaliste est à votre écoute afin d'analyser vos demandes et besoins, y apporter des réponses personnalisées ou vous rediriger vers le réseau des préventeurs. Sont également proposées :

- ▶ **des recherches bibliographiques individualisées**
- ▶ **la consultation de revues spécialisées** (Agrim Magazine, le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, Santé et travail, Travail et sécurité, etc.)
- ▶ **la diffusion de documents de l'Institut national de recherche et de sécurité** (affiches, brochures, dépliants)

La médiathèque vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Contactez-nous par téléphone au 01 40 05 63 71 et par mail prevmediatheque.cramif@assurance-maladie.fr (*Protection des données*)

**BOBIGNY ET SON
CENTRE DE TRANSFERT
SITUATION
INITIALE**

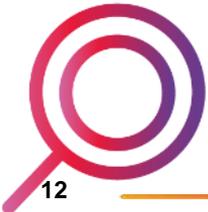


VILLE DE BOBIGNY



- Ville de **55 000 habitants** de la Seine Saint-Denis (93)
- Plus de **1600 agents**
- Un **centre technique municipal** intégrant un centre de transfert
- Un **service prévention** avec 1 responsable, 2 conseillers, 21 assistants de prévention

Le Centre Technique Municipal de Bobigny dispose d'un centre de transfert pour permettre aux services municipaux de déposer des déchets et pour ensuite être repris pour renvoi vers des exutoires adaptés.





LE CENTRE DE TRANSFERT

130 000
tonnes de
déchets
divers
chaque
année

- Les principaux tonnages accueillis actuellement sur la plateforme sont les suivants, à savoir
 - Déchets verts espaces verts
 - Déchets de voirie - Multi matériaux
 - Déchets de voirie - Déchets verts
 - Déchets ménagers en mélange
 - Déchets du patrimoine :
 - Mobilier
 - DEE
 - Cartons
 - Métaux
 - Dangereux
 - Ultimes

LA SITUATION INITIALE :



LA SITUATION INITIALE :

Le diagnostic



Les conséquences

- > Absence de respect des normes de sécurité comme le montre le courrier de la CRAMIF de fin 2019 (absence de barrières de sécurité, signalisation,...),
 - > Absence de respect des normes sanitaires (dépôts sauvages / absence de tri)
 - > Dégradation des ouvrages existants (voiries et murs).
 - > L'absence de contrôle des accès que ce soit aux aires de dépôts et de reprises
 - > L'absence d'aires de dépôts bien différenciés pour chacun des flux
 - > L'absence de gestion des eaux
- > Situations exposant les agents à différents risques
 - > Le centre de transfert ne permettait plus de faire le tri de différents flux amenés par les services, ayant pour conséquence que l'ensemble des flux finissaient principalement en mélange et ne pouvaient donc plus être valorisés par la suite.
 - > Ainsi ils doivent donc repartir principalement vers les exutoires pour les ordures ménagères ou les encombrants qui sont les filières les plus chères en terme de coûts de traitements et les moins vertueuses pour l'environnement

**BOBIGNY ET SON
CENTRE DE TRANSFERT
LE PROJET**



LES OBJECTIFS DU PROJET :

- > **Amélioration des conditions de travail** : garde-corps, circulation différenciée, ...
- > **Facilité d'exploitation** : organisation et signalisation claire, aires de dépôts adéquates ou filière de reprise, organisation adaptée aux besoins des services...
- > **Meilleure qualité du tri** et limitation du flux de déchets ultimes (OM et Encombrants)
Stockage spécifique pour les déchets dangereux
- > **Sécurisation du site**: principes de contrôle et de surveillance d'exploitation (contrôle des accès et vidéosurveillance)
- > **Prise en compte des réglementations en vigueur**
- > **Création d'un site évolutif**

la ville de Bobigny a **missionné un bureau d'étude** pour réaliser une mission de diagnostic et concevoir un projet répondant aux attentes réglementaires et des services utilisant les installations.

Au delà de ces objectifs, il a été demandé au bureau d'études de réaliser la conception du projet en concertation avec les services de la ville de Bobigny en s'appuyant sur les demandes de la CRAMIF.

LA MÉTHODOLOGIE:



> **Des séances de travail et d'échange** : recenser les attentes des services de la ville de Bobigny et des services de la CRAMIF et les intégrer dans le dimensionnement



> **Une campagne de questionnaires** : recenser les types et les quantités de déchets et les catégories de véhicule



> **Une réunion Services de la Ville / bureau études**: discuter des réponses aux questionnaires apportées et des attentes en termes de fonctionnalité. Une réunion de présentation du DIAG et premières esquisses le 03/09/20

> **Intégration du service prévention** de la commune au projet



> **Une réunion CRAMIF/ Services de la ville / bureau d'études** : le 22/09/20

Discuter des orientations du projet et des optimisations en terme de sécurité et protection de l'environnement.



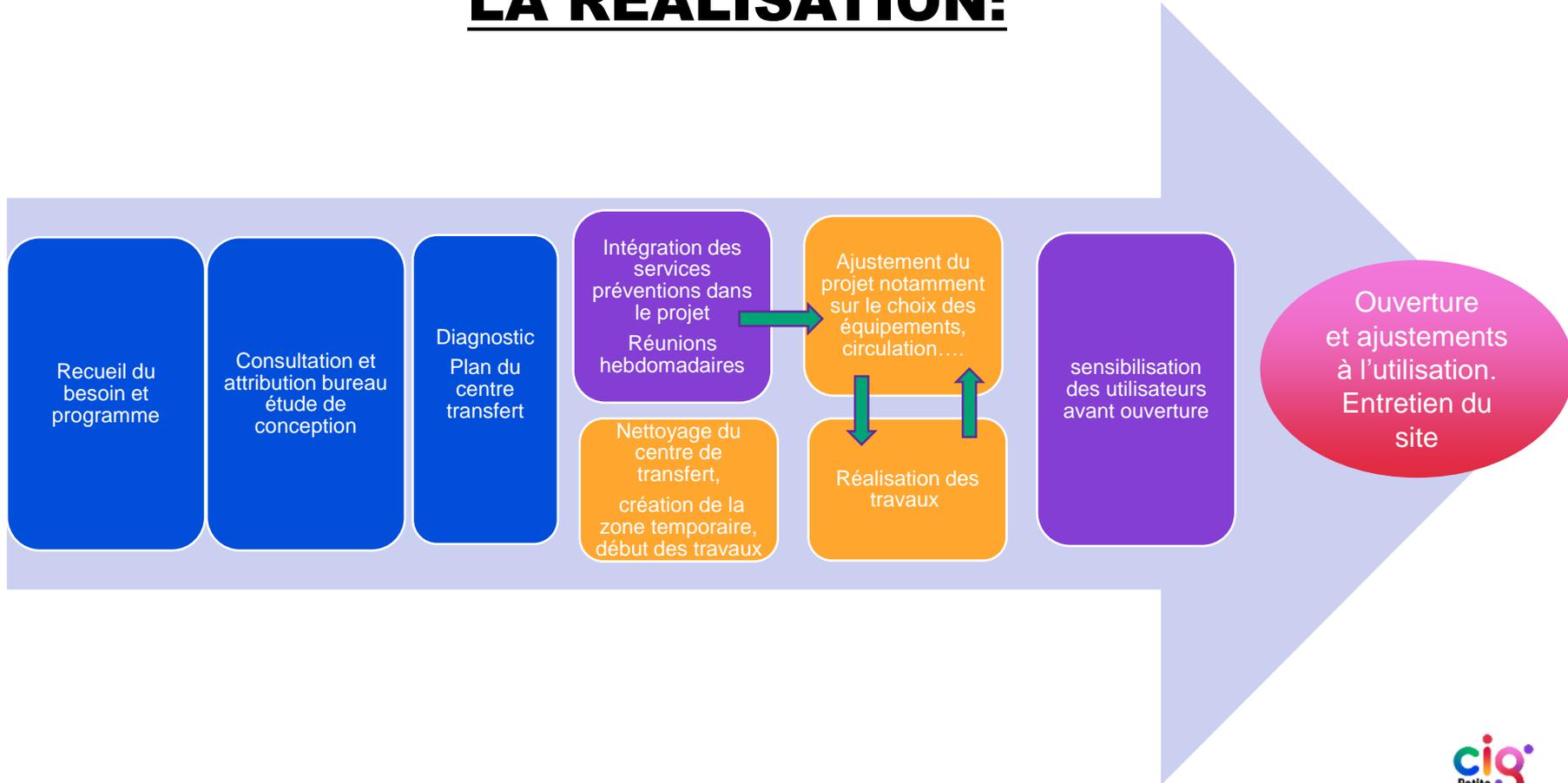
Présentation des plans du futur centre de transfert

> **Des réunions hebdomadaires** de suivi de chantier avec les interlocuteurs concernés sur les sujets abordés



> **Echange avec un fournisseur** de matériel. Présentation des choix de barrière de quai en février 2021

LA RÉALISATION:

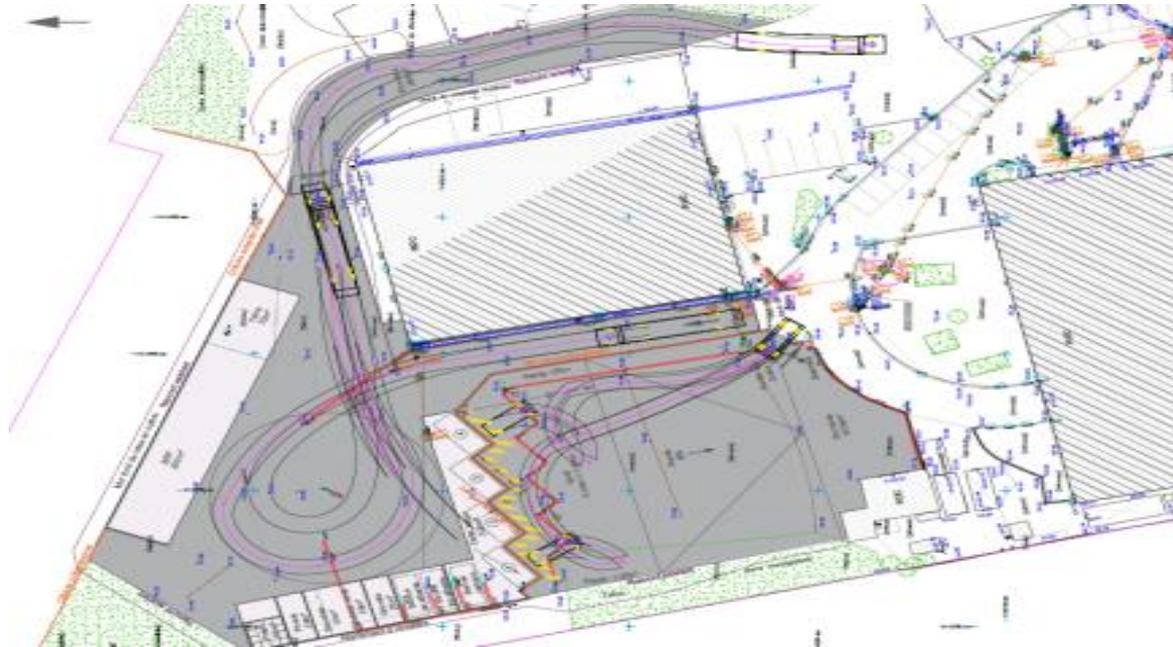


**BOBIGNY ET SON
CENTRE DE TRANSFERT
INTEGRATION DE
LA PREVENTION**



CIRCULATION DES ENGINS ET DES PIÉTONS

- Favoriser au maximum la marche en avant et la séparation des flux
- Etat des sols
- Signalisation, marquage au sol...





- Accès sécurisé (badge)
- Interdiction d'entrée pour les piétons
- Séparation des flux des deux parties du centre de transfert
- Impossibilité de décharger les déchets si une benne est en collecte en contrebas
- Signalisation
- Alarme sur maintien des barrières de quai ouverte





Quais dédiés à des types de déchets



SECURISATION DES QUAIS: 2 types de barrières



Barrière équipée d'une partie basse fixe (environ 70cm) et mobile (environ 60cm)



- Les dimensions de la partie fixe et mobile permettent d'avoir une protection collective anti chute durant le déchargement
- Les déchets ne tombent pas entre la benne et le mur



- S'assurer de l'adéquation du véhicule et du déchet à décharger
- Vérifier les dimensions pour l'implantation
- Former les utilisateurs



- Protection du risque de chute de hauteur partielle lors du déchargement des déchets
- Risque de TMS si déchargement manuel des déchets par-dessus les barrières
- Maintien des barrières fermées après déchargement des déchets
- Bavettes de protection pour éviter la chute de déchets entre la benne et le mur
- Installation de butée pour éviter la chute du véhicule et aider à positionner le véhicule



Barrière équipée de contacteur de fermeture reliée à une alarme sonore.

Demi-barrière sécurisée (fixe/mobile) sur le côté en complément

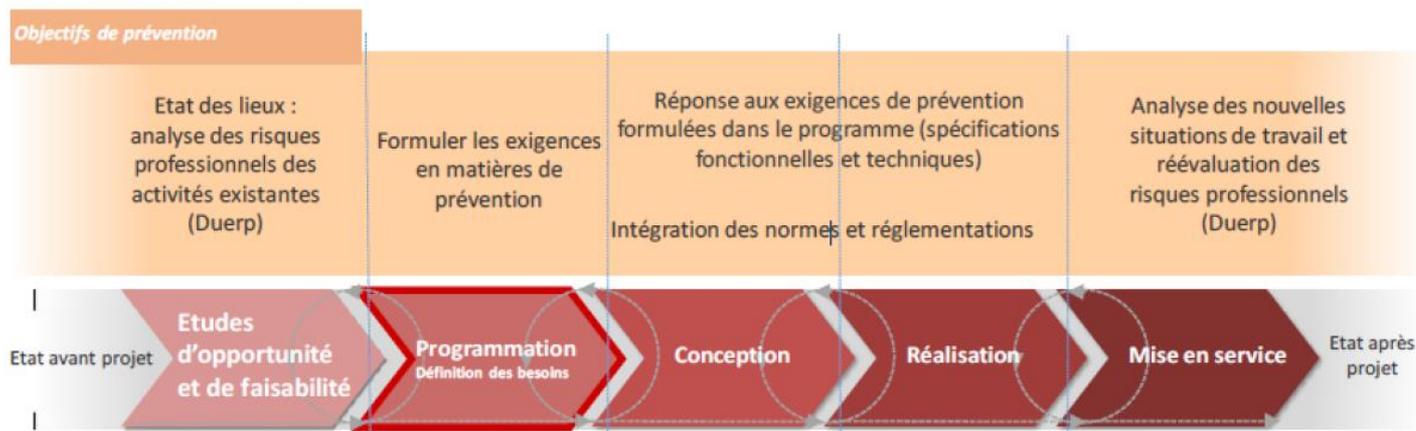
**BOBIGNY ET SON
CENTRE DE TRANSFERT
POINTS DE
VIGILANCE**



CONCERNANT LA DÉMARCHE PROJET

- Continuité d'activité pendant les travaux (plateforme temporaire)
- Faire un état des lieux et une analyse du besoin approfondie avec les services concernés. Avoir une démarche participative le plus en amont possible du projet
- Rédiger un cahier des charges précis ; bien identifier les objectifs pour le cabinet conseil
- Intégrer le service prévention dès la rédaction du cahier des charges
- Réaliser une veille technologique sur les équipements existants

- Prise en compte le plus en amont de la prévention des risques pour éviter un ajustement intermédiaire



- Appui du maitre d'ouvrage sur le projet et l'intégration de la prévention des risques

CONCERNANT LE CHOIX DES ÉQUIPEMENTS

- Contacteur de barrière
- Placement des barrières de quai
- Largeur porte du local à déchets dangereux, aménagement immédiat du local pour éviter les premiers dépôts sauvages
- Bavette et déchets qui tombent à coté des bennes (comptabilité des bavettes et de la hauteur des bennes)
- Dimension des bennes
- Intégrer l'évolution des véhicules, besoins sur les années futures

Ressources humaines : Etudier la possibilité d'avoir un agent sur le centre de transfert pour guider les utilisateurs sur le tri, entretenir les lieux...

EN CONCLUSION

! Le projet, une opportunité multidimensionnelle

- Quel que soit l'acteur impliqué, c'est une opportunité « unique » d'agir sur plusieurs dimensions **en même temps**



- **Dimension économique** : amélioration de la productivité, qualité de service



- **Dimension juridique** : conformité réglementaire, conformité technique



- **Dimension environnementale** : économie d'énergie, développement durable

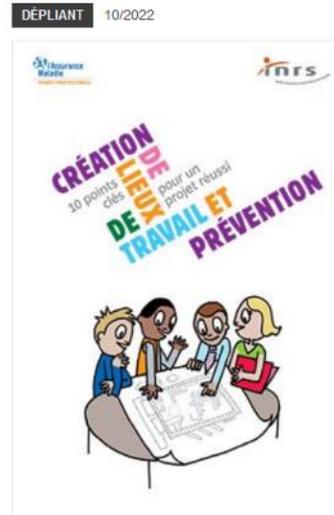


- **Dimension humaine de l'entreprise** : prévention des risques, amélioration des conditions de travail

BIBLIOGRAPHIE



- > Brochure de l'INRS ED 6143 « Conception des déchèteries : intégration de la santé et de la sécurité au travail »
- > Brochure de l'INRS ED950 « Conception des lieux et situation de travail »
- > Brochure INRS « Création de lieux de travail et prévention » 10 points clés



**Rencontre
de la prévention**



MERCI !

Des questions ?

Contactez Nom Prénom

T. +33 1 56 96 80 80

prenomnom@cig929394.fr

